

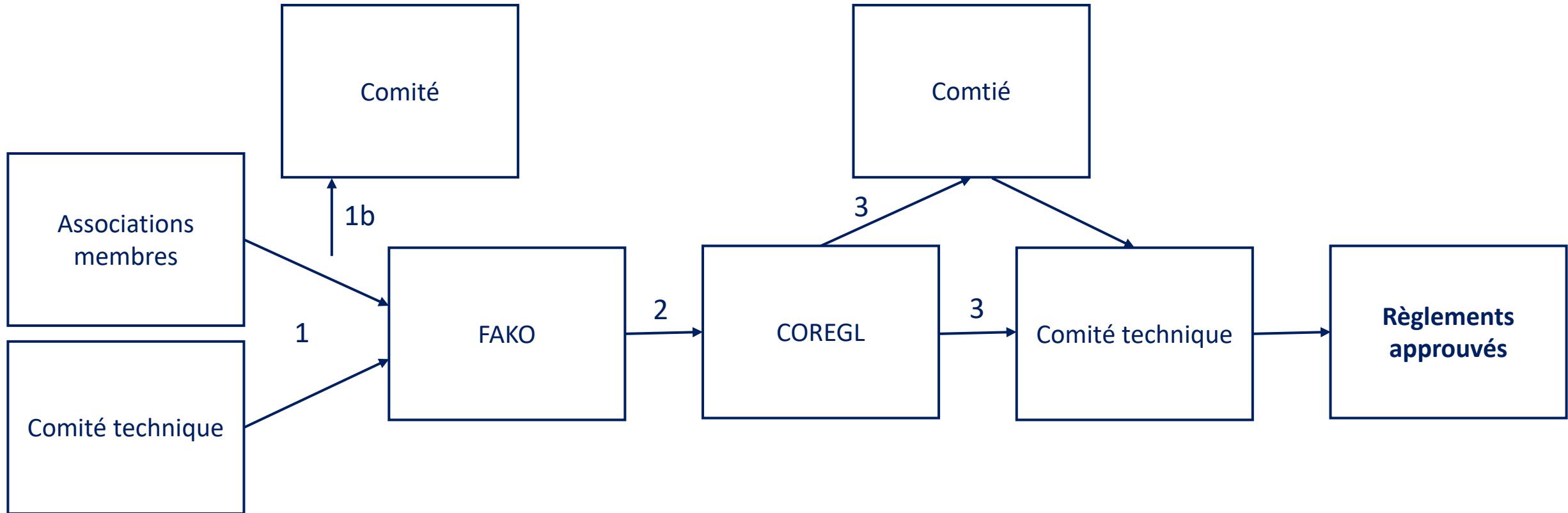


SWISS EQUESTRIAN FORUM 2025

PROCESSUS
D'ADAPTATION DES
RÈGLEMENTS

ONE TEAM. ALL TOGETHER.





L'adaptation des directives se fait par le biais de la FAKO et est validée par les commissions techniques (TK). La REGLKO et/ou le comité exécutif peuvent être consultés à la demande des TK de manière consultative.

Rôle des comités et des commissions

CT

Double fonction : Soumettre des demandes de modifications aux règlements de leurs disciplines et accepter ou rejeter définitivement chaque proposition.

Composition : identique

FAKO

Une FAKO par discipline. Analyse et avis (concernant les modifications et le type de règlements).

Composition : 1 à 2 représentants du CT – un membre du VS par RV – maximum 2 experts

COREGL

Analyse pour s'assurer que les ajustements sont pleinement conformes aux questions juridiques, vétérinaires, éthiques et liées au bien-être des chevaux, et que les modifications sont en accord avec la stratégie et le développement de Swiss Equestrian. Décision concernant le règlement, la directive ou le projet, ainsi que s'il s'agit d'une démarche ordinaire ou urgente.

Composition : 1 représentant par RV – représentant SAKO – représentant COVET et, sans droit de vote : CEO SE – membre TK.

Comité

Le comité exécutif reçoit les demandes de modification au début du processus pour prise de connaissance. Lors d'une phase suivante, le comité exécutif reçoit les propositions d'ajustement accompagnées des avis de la FAKO et de la REGLKO et peut prendre position au nom des comités techniques.

Trois types de règlements

Règlements

Conditions de participation aux événements, règles sportives et techniques des événements, rôle des officiels, conditions pour l'organisation d'un événement, comportements et sanctions en cas de violations des règles.

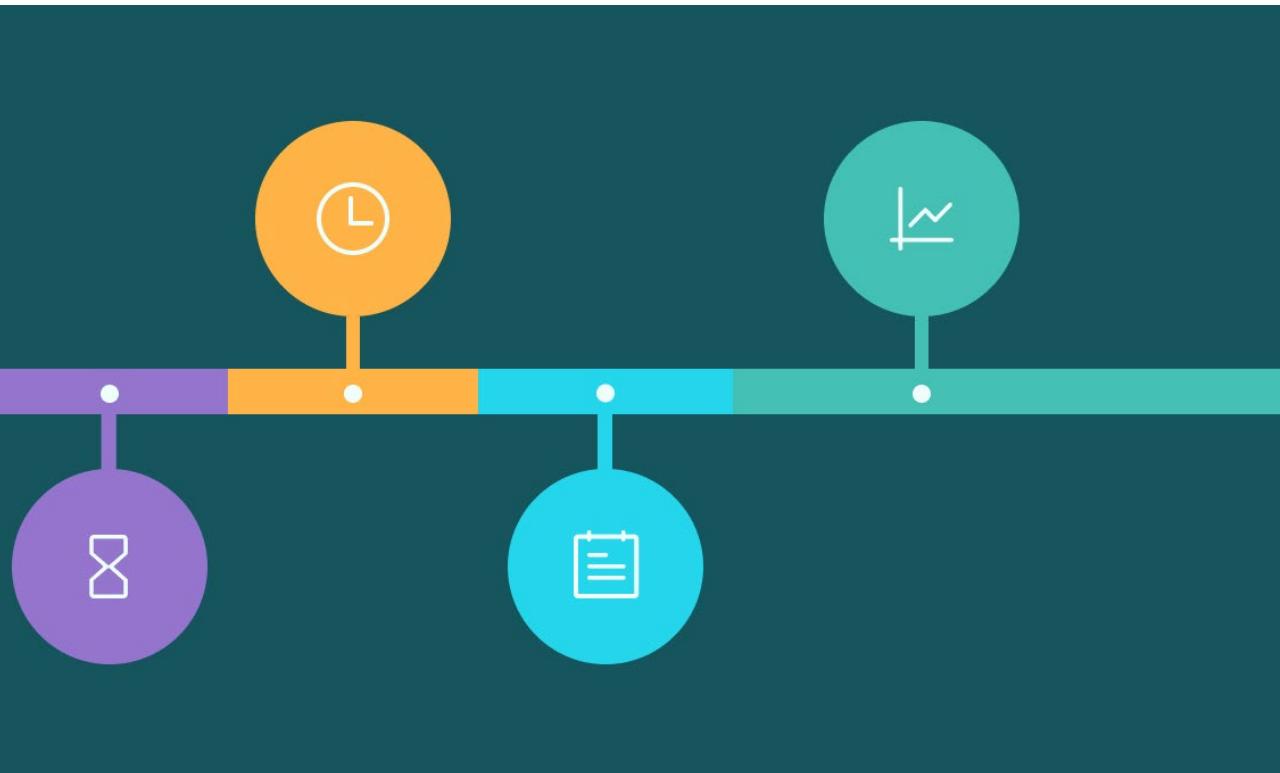
Directives

Instructions pour les différentes disciplines. Il peut s'agir de recommandations, de règlements d'application ou de données techniques (guidelines) valables pour certains tournois ou épreuves. Informations sur des tournois ou séries spécifiques, mors ou matériel, leçons, etc.

Projets

Lorsqu'une discipline souhaite lancer une phase pilote avec un nouveau concept. Ce projet est décrit et réglementé par la discipline et peut être mis en œuvre sous cette forme pendant un maximum de deux ans. Ensuite, il est évalué par le CT et la FAKO pour déterminer s'il doit être intégré dans un règlement. Si c'est le cas, il suit le processus de modification habituel.

Rythme



Règlements

- Modifications ordinaires – Tous les 4 ans
- Modifications urgentes – Possible en continu

Directives

- Modifications ordinaires – Tous les 2 ans
- Modifications urgentes – Possible en continu

Projets

- Chaque année
- Maximum 2 ans

Changements selon calendrier FEI



SWISS EQUESTRIAN FORUM



A VOTRE DISPOSITION

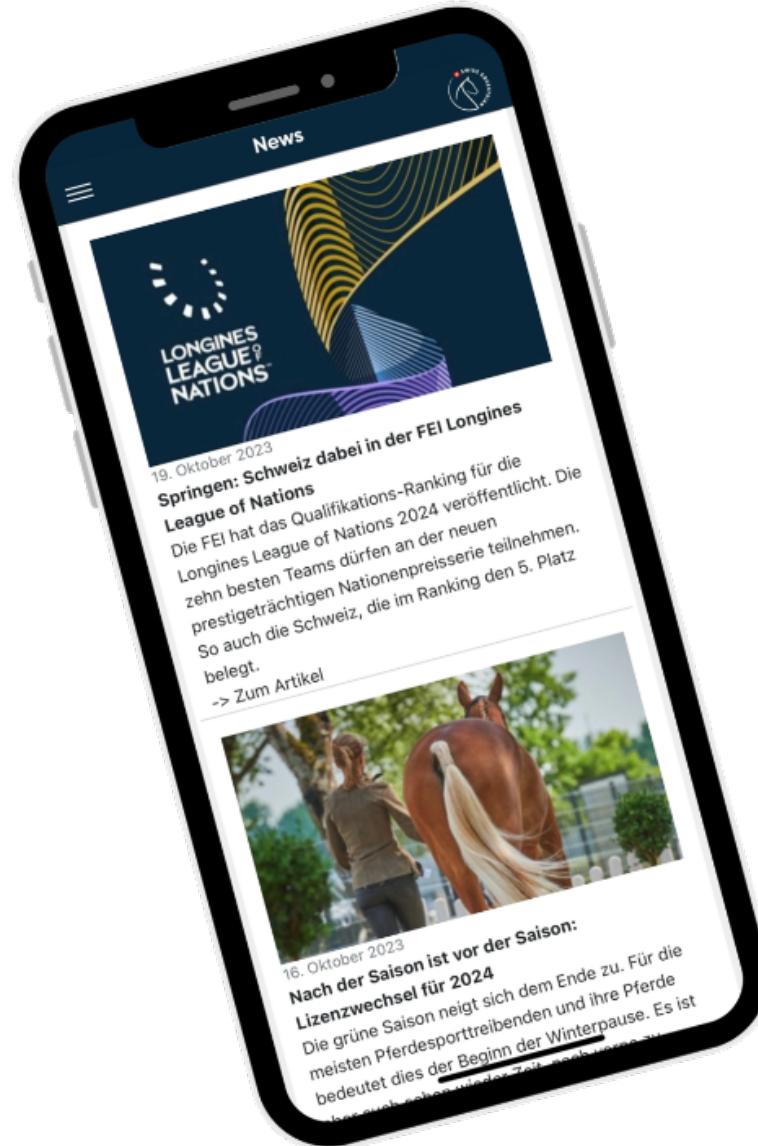
ONE TEAM. ALL TOGETHER.

Vos outils



- Règlements et directives
- Avertissements sans carte jaune
- Signalisation
- Carte jaune
- Exclusion d'un tournoi
- Rapport du jury

Optimisation des rapports du jury



Juridiction de la fédération



Juridiction de la fédération



Protection juridique pour les officiels



- A partir du 1er janvier 2025
- Protection juridique en cas de recours devant un tribunal civil
- Contacter Michel Sorg
- Swiss Equestrian informe l'officiel